

LES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES NÉO-BACHELIERS DE L'ACADÉMIE NANCY-METZ

PREMIERS ÉLÉMENTS DE RÉPONSE À PARTIR DES NÉO-BACHELIERS
INSCRITS SUR PARCOURSUP ENTRE 2019 ET 2023

PRÉAMBULE

A partir de données collectées auprès du rectorat de l'académie Nancy-Metz, présentant le suivi des admissions des néo-bacheliers¹ au cours des années 2019 à 2023, on se propose, dans ce document, de compléter l'analyse réalisée au niveau de l'Université de Lorraine relative à la poursuite d'études des néo-bacheliers.

L'objectif est de vérifier si les choix de poursuite d'études des néo-bacheliers du département des Vosges diffèrent ou non de ceux des autres départements de l'académie et, le cas échéant, de tenter d'en déterminer les facteurs.

A cette fin, après avoir fait une présentation rapide de la population à laquelle on s'intéresse, on décrira, dans une première partie, les choix d'orientation des néo-bacheliers, en se focalisant principalement sur les différences observées selon les départements de l'académie, puis, on analysera, dans une seconde partie, les déterminants de ces choix, et ce, à l'aide de modèles économétriques.

Sabine Chaupain-Guillo²
Directrice du Service d'Orientation
et d'Insertion Professionnelle

1 Afin de ne pas alourdir la rédaction du document, on retient la forme du masculin pluriel, mais cela inclut, bien évidemment, les néo-bacheliers ou les futures étudiantes.

2 Cette version du document a bénéficié des remarques et suggestions de Sarah Bogatay, Maxime Csato et Romain Mathieu et d'un échange avec Nicolas Oget, que je remercie.

PRÉSENTATION DE LA POPULATION

Au total, en supprimant les observations pour lesquelles il y a des doubles comptes, on observe la situation de 107 006 néo-bacheliers : 21 870 en 2019, 22 331 en 2020, 20 878 en 2021, 20 943 en 2022 et 20 984 en 2023³.

Dans un peu plus de la moitié des cas (51,9 %), ces néo-bacheliers sont des filles⁴ (cf. tableau A1 en annexe). Celles-ci sont significativement plus nombreuses dans les départements de la Meuse et des Vosges (54,0 % et 53,2 % respectivement). Les néo-bacheliers sont très majoritairement de nationalité française (96,2 %, contre 1,4 % de nationalité d'un autre pays de l'UE et 2,4 % d'un pays hors UE). Un quart d'entre eux (25,3 %) sont boursiers de l'enseignement secondaire, ce taux étant significativement plus élevé pour les filles que pour les garçons (26,8 %, contre 23,7 %), mais quasi-identique d'un département à l'autre.

En termes de répartition géographique, ces élèves sont, sans surprise, plus souvent inscrits, dans un établissement secondaire mosellan (45,8 %) ou meurthe-et-mosellan (31,8 %) que vosgien (15,2 %) ou meusien (7,2 %). Il convient toutefois de noter que, comparativement à la répartition de la population des 18 à 24 ans (source : Recensement de la Population 2020, Insee), les néo-bacheliers des deux plus petits départements sont surreprésentés (puisque les jeunes de 18 à 24 ans de ces deux départements ne représentent, respectivement, que 12,3 % et 6,2 % des jeunes lorrains de cette classe d'âge), tandis que les néo-bacheliers des deux plus grands départements sont sous-représentés (les jeunes de 18 à 24 ans représentant, respectivement, 41,5 % et 40,0 % des lorrains de cet âge). On note ainsi que la part des jeunes qui passent le baccalauréat n'est pas homogène d'un département à l'autre. S'agissant de la Meuse, ce constat doit toutefois être nuancé par le fait que la part des néo-bacheliers généraux y est bien plus faible que dans les autres départements (46,8 %, contre aux alentours de 55 % pour les trois autres départements, cf. tableau A1). Pour ce qui est de la PCS du ménage⁵, on observe une surreprésentation des ménages à dominante petit(e) indépendant(e) et à dominante ouvrière parmi les néo-bacheliers meusiens et vosgiens, tandis que ceux venant de Meurthe-et-Moselle font proportionnellement plus souvent partie d'un ménage à dominante cadre et ceux de Moselle d'un ménage mono-actif employé(e) / ouvrier(ère).

3 Ce sont ainsi, chaque année, plus de 90 % des néo-bacheliers de l'académie de Nancy-Metz qui ont pu être observés, les autres ayant choisi de ne pas poursuivre d'études ou de s'inscrire dans une formation non proposée sur la plateforme Parcoursup. Plus précisément, ces taux s'élèvent à 90,2 % en 2019, 92,5 % en 2020, 93,0 % en 2021, 91,6 % en 2022 et 92,8 % en 2023 ; calculés à partir des données publiées par le SAIO - Rectorat Nancy-Metz, 2023).

4 Ce taux ne varie guère d'une année à l'autre : 52,1 % en 2019, 51,6 % en 2020, 52,3 % en 2021, 52,1 % en 2022 et 51,6 % en 2023.

5 On a retenu ici la nouvelle nomenclature proposée par l'Insee, permettant de tenir compte de la situation professionnelle de chacun des deux parents (cf. Amossé et Cayouette-Remblière, 2022).

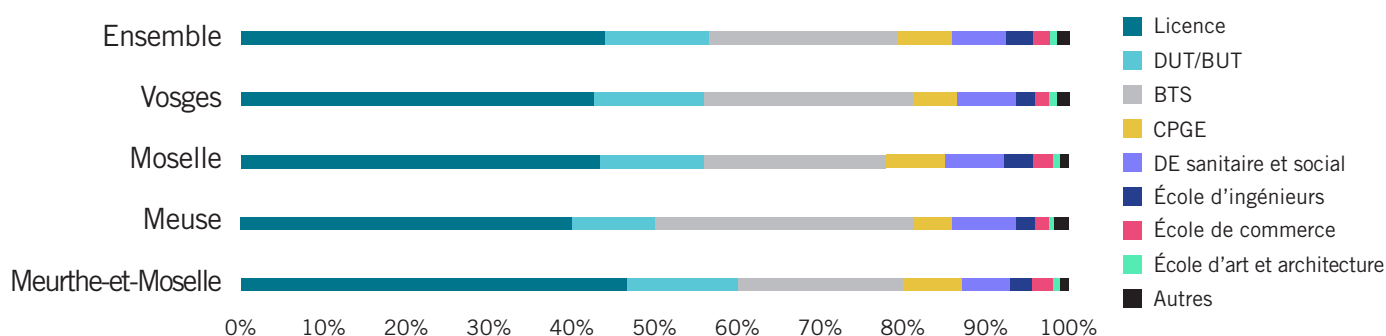
QUELS SONT LES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES NÉO-BACHELIERS DE L'ACADÉMIE DE NANCY-METZ ?

Avant de répondre à cette question, il convient de définir ce que l'on entend par choix de poursuite d'études. Dans la mesure où seulement deux variables permettent de décrire l'établissement d'enseignement supérieur dans lequel les néo-bacheliers ont accepté de poursuivre leurs études⁶ : la nature de la formation dispensée et le lieu où il se trouve, ce sont à ces deux critères de choix que nous allons nous intéresser dans cette première partie.

Près de 45 % de l'ensemble des néo-bacheliers lorrains font le choix de poursuivre des études en licence, tandis qu'un peu moins d'un quart (23 %) s'inscrivent en BTS et un peu plus de 12 % en BUT (cf. graphique 1). Les autres types de formation accueillent une part moins importante des néo-bacheliers : 6,9 % en CPGE, 5,3 % dans les diplômes d'Etat sanitaires et sociaux, 3,1 % en écoles d'ingénieur et moins de 2 % aussi bien en écoles de commerce qu'en écoles d'art et architecture. Si l'on regarde cette répartition selon les départements, on constate que si la licence est toujours le diplôme le plus fréquemment retenu, c'est un peu plus souvent le cas en Meurthe-et-Moselle (47,4 %, contre seulement 41,6 % en Meuse). A l'inverse, le BTS est choisi par près d'un tiers des néo-bacheliers meusiens (31,1 %) et plus d'un quart des néo-bacheliers vosgiens (26,1 %), contre à peine un cinquième des étudiants de Meurthe-et-Moselle. Le DUT/BUT est un peu moins fréquemment choisi par les néo-bacheliers meusiens (9,7 %, contre un peu plus de 12 % dans les trois autres départements). Enfin, les néo-bacheliers meusiens et vosgiens se distinguent également par une moindre fréquentation des CPGE. Si ces écarts peuvent en partie s'expliquer par une offre de formation de proximité différente, telle que la présence de deux IUT dans les Vosges, alors qu'il n'y en a pas en Meuse, d'autres caractéristiques doivent être prises en compte. C'est ce que l'on abordera dans la seconde partie de cette analyse.

Si la très grande majorité des néo-bacheliers de l'académie (85,9 %) poursuivent leurs études supérieures dans l'académie, c'est en Meurthe-et-Moselle que cette part est la plus élevée, atteignant 90 % (cf. graphique 2). Les académies voisines, incluses dans la région Grand Est, à savoir Alsace et Champagne-Ardenne, accueillent davantage de néo-bacheliers des départements meusien et mosellan, ce qui peut sans doute s'expliquer par la position géographique de ces départements.

GRAPHIQUE 1 RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE TYPE DE FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, DANS CHACUN DES QUATRE DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE NANCY-METZ ET POUR L'ENSEMBLE

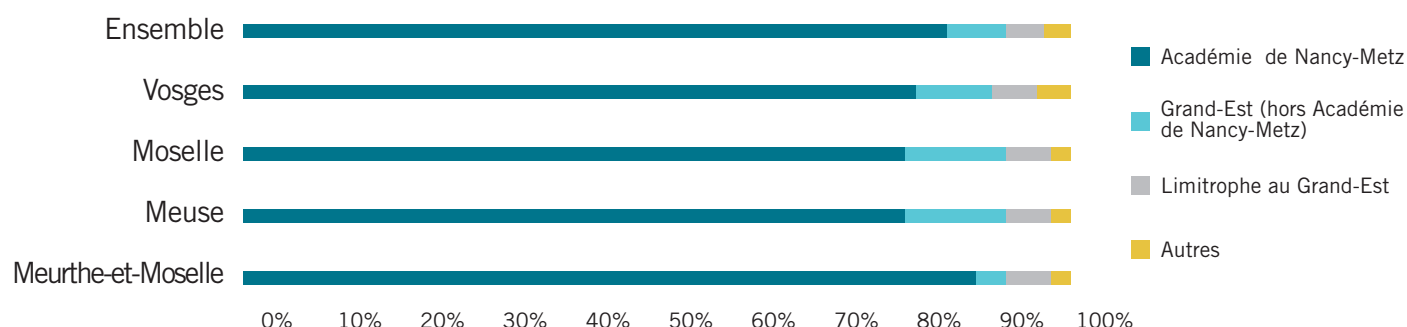


Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

⁶ Il n'est pas possible, à partir des données collectées sur Parcoursup, de savoir si l'acceptation de la proposition a effectivement été suivie d'une inscription dans la formation. On fait toutefois l'hypothèse que c'est bien le cas pour la très grande majorité des candidats.

GRAPHIQUE 2

RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE LIEU DE LA FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, DANS CHACUN DES QUATRE DÉPARTEMENTS DE L'ACADÉMIE NANCY-METZ ET POUR L'ENSEMBLE



Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

Outre le département dans lequel se trouvent les néo-bacheliers, les choix de poursuite d'études sont très dépendants de la nature du baccalauréat obtenu (cf. graphique 3). Ainsi, sans surprise, on constate que les titulaires d'un bac général s'inscrivent plus souvent que les autres en licence (58,5 %, contre respectivement 22,6 % et 16,4 % pour les bacheliers technologiques et professionnels) et en CPGE (10,0 %, contre moins de 2 % pour les autres), tandis que les bacheliers professionnels font bien plus souvent le choix de s'inscrire en BTS (67,4 %). Il en est de même, mais dans une moindre mesure, pour les bacheliers technologiques (44,2 %) qui sont également très souvent attirés par un DUT/BUT (18,8 %, contre 12 % pour les bacheliers généraux et moins de 2 % pour les bacheliers professionnels).

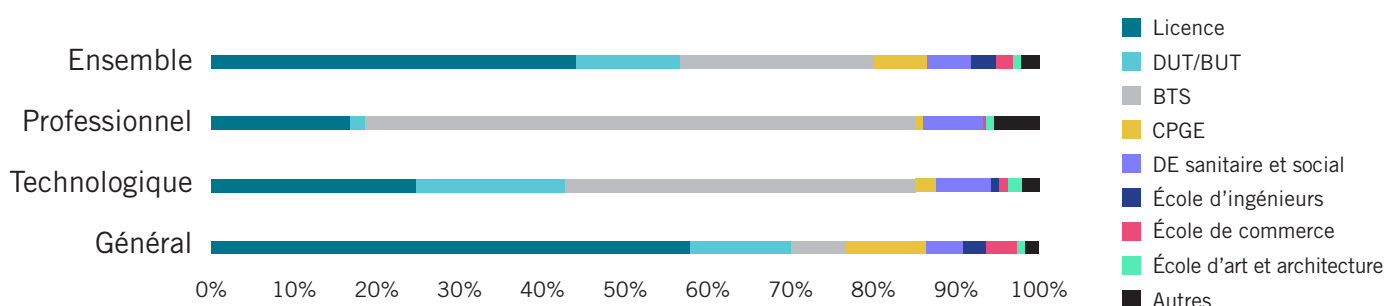
S'agissant du choix du lieu de la formation d'enseignement supérieur acceptée, on peut noter que les néo-bacheliers généraux sont un peu plus mobiles que les autres (cf. graphique 4). Ainsi, 8 % d'entre eux s'orientent vers une formation située dans l'une des autres académies de la région Grand Est (contre aux alentours de 5 % pour les autres néo-bacheliers) et un peu plus de 5 % s'inscrivent dans une académie limitrophe à la région Grand Est (contre environ 2 % pour les autres). Cela peut s'expliquer par le fait que ces élèves sont plus susceptibles que les autres d'être intéressés par des formations qui ne sont pas proposées au sein de l'académie de Nancy-Metz, mais aussi par leurs caractéristiques socio-économiques plus favorables (appartenant plus souvent à un ménage à dominante cadre, moins souvent boursier, cf. tableau A1) autorisant cette mobilité et limitant leur autocensure.

Lorsque l'on tient compte de ces deux aspects, nature du baccalauréat et département, on constate que les types de formation acceptés par les néo-bacheliers des quatre départements lorrains sont assez peu différents pour les bacheliers généraux, mis à part une proportion légèrement plus élevée d'orientation vers un DUT/BUT parmi les vosgiens, ce qui s'explique sans doute par la présence de deux IUT dans le département des Vosges (cf. graphique 5). Ce choix des IUT apparaît également un peu plus fréquent pour les bacheliers technologiques, qui se distinguent surtout par un recours plus important au BTS (comme les meusiens, dont plus d'un sur deux fait ce choix), et ce, au détriment de la licence (choisie par un peu plus de 18 % des néo-bacheliers technologiques en Meuse et dans les Vosges, contre aux alentours de 24 % en Meurthe-et-Moselle et en Moselle). Là encore, on peut penser que cela s'explique par la proximité de l'offre de formation. Enfin, les bacheliers professionnels de ces deux plus petits départements font, quant à eux, bien plus souvent le choix de poursuivre leurs études en BTS que ceux des autres départements (73 %, contre 67 % en Moselle et 63 % en Meurthe-et-Moselle).

S'agissant du lieu de poursuite d'études, parmi les bacheliers généraux, ce sont les mosellans qui ont le plus tendance à s'inscrire en dehors de l'académie. Ils restent toutefois le plus souvent dans la région Grand Est (cf. graphique 6). Chez les bacheliers technologiques, comme chez les bacheliers professionnels, c'est en Meuse que l'on observe un peu plus de départs vers les autres académies de la région Grand Est. Quant aux vosgiens, ils ont davantage tendance à s'inscrire dans une académie limitrophe de la région. Là encore, ceci trouve essentiellement son explication dans la position géographique de ces départements.

GRAPHIQUE 3

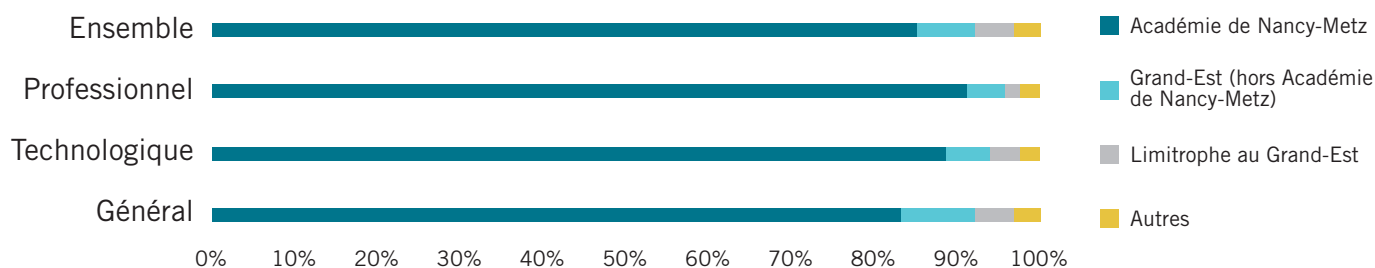
RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE TYPE DE FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, POUR CHACUN DES TROIS TYPES DE BACCALAURÉAT ET POUR L'ENSEMBLE



Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

GRAPHIQUE 4

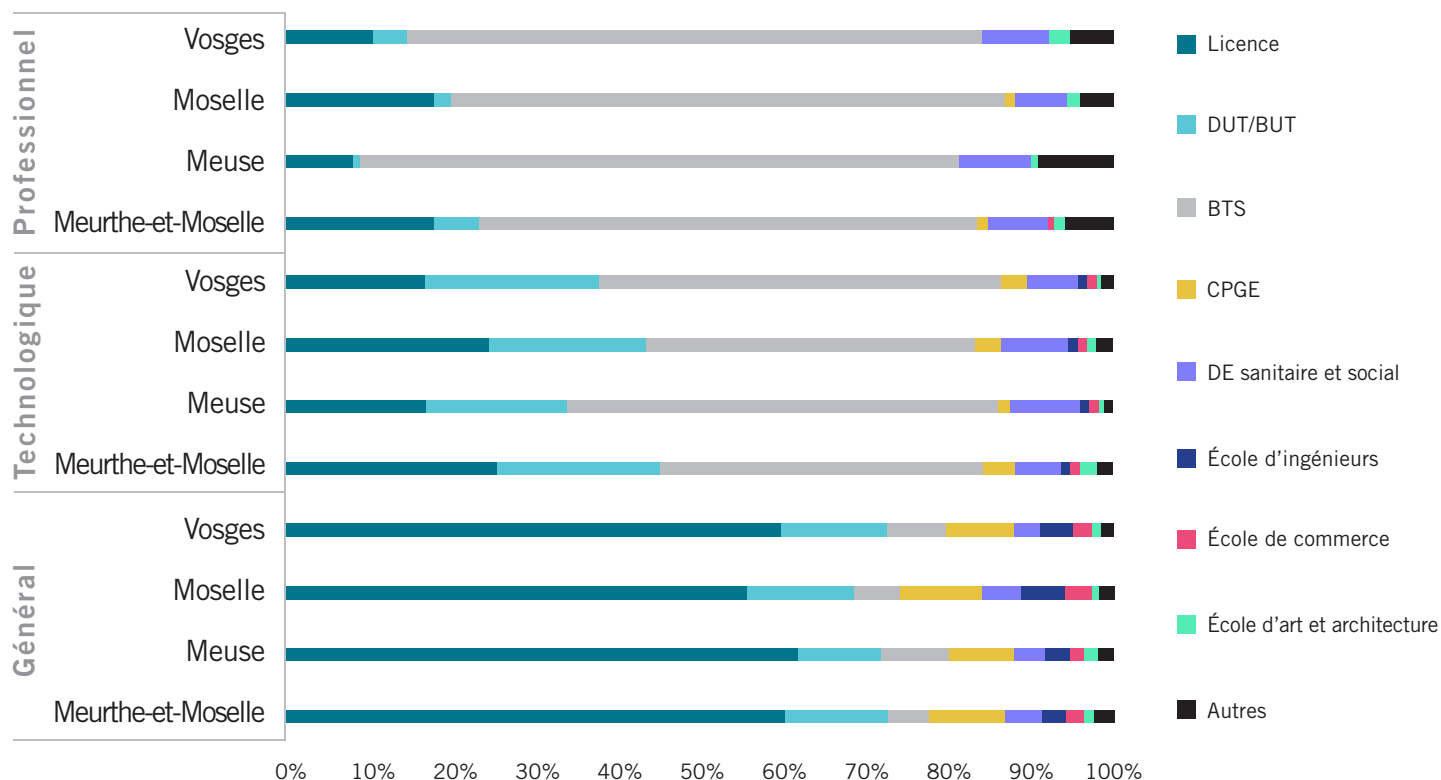
RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE LIEU DE LA FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, POUR CHACUN DES TROIS TYPES DE BACCALAURÉAT ET POUR L'ENSEMBLE



Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

GRAPHIQUE 5

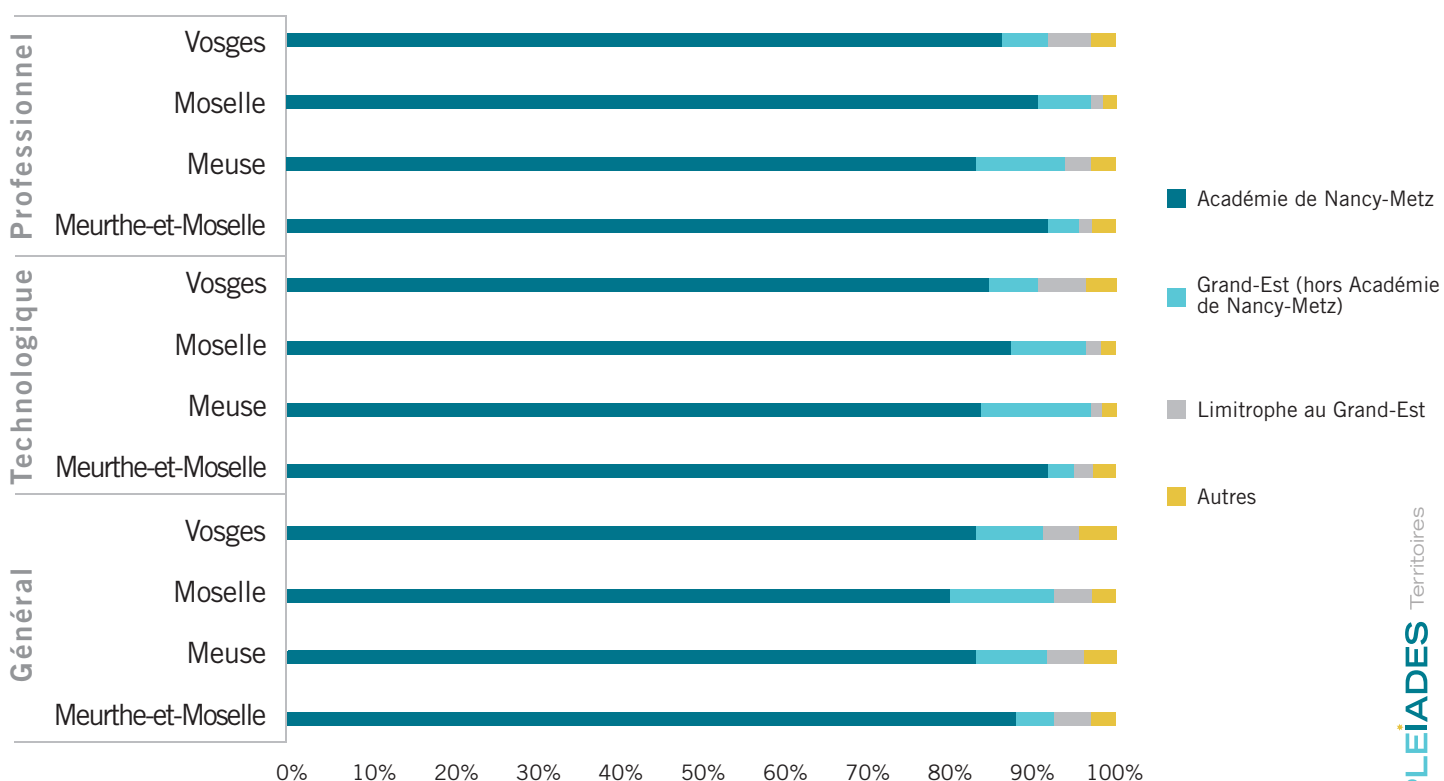
RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE TYPE DE FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, POUR CHACUN DES TROIS TYPES DE BACCALAURÉAT ET POUR CHAQUE DÉPARTEMENT



Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

GRAPHIQUE 6

RÉPARTITION DES NÉO-BACHELIERS SELON LE TYPE DE FORMATION SUPÉRIEURE, ET CE, POUR CHACUN DES TROIS TYPES DE BACCALAURÉAT ET POUR CHAQUE DÉPARTEMENT



Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

Au-delà de ces constats de nature descriptive, on peut se demander quels sont les facteurs qui permettent d'expliquer ces différences de choix de poursuite d'études entre les néo-bacheliers des quatre départements de l'académie de Nancy-Metz. Pour répondre à cette interrogation, c'est à une analyse économétrique de ces choix que l'on va procéder dans une deuxième partie.

TOUTES CHOSES ÉGALES PAR AILLEURS, LES NÉO-BACHELIERS VOSGIENS FONT-ILS LES MÊMES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES QUE LES AUTRES NÉO-BACHELIERS DE L'ACADÉMIE ?

Afin de mettre en évidence les déterminants des choix de poursuite d'études et d'isoler un éventuel effet de l'appartenance à un département, on estime des modèles Logit, dans lesquels la variable expliquée est la probabilité de réaliser tel ou tel choix de poursuite d'études. Dans la mesure où, comme cela a bien été montré dans la partie descriptive, les choix de poursuite d'études sont très différents selon le type de baccalauréat, c'est à une analyse séparée des choix de chacun des trois sous-groupes de néo-bacheliers (généraux, technologiques et professionnels) que l'on procède. De plus, compte tenu de la faible proportion de néo-bacheliers qui poursuivent leurs études en dehors de l'académie⁷, on se concentre ici sur le type de formation choisie, quel qu'en soit le lieu.

LES FACTEURS EXPLIQUANT LES CHOIX DES NÉO-BACHELIERS GÉNÉRAUX

S'agissant des bacheliers généraux, on s'intéresse à quatre choix de poursuite d'études différents : la licence, le DUT ou BUT, la CPGE et le BTS, qui sont les quatre types de formations les plus choisis par ces bacheliers, avec respectivement 58,5 %, 12,0 %, 10,0 % et 6,3 % (cf. tableau A2, en annexe). Pour chacun de ces types de formations, on propose deux spécifications, l'une introduisant les Bassins d'éducation et de formation⁸ et l'autre les quatre départements lorrains.

Pour ce qui est de la licence, on note que, toutes choses égales par ailleurs, les choix des néo-bacheliers vosgiens ayant obtenu un bac général ne sont pas significativement différents de ceux qui l'ont obtenu en Meurthe-et-Moselle. Seuls les bacheliers mosellans, et plus spécifiquement ceux des BEF de Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg, Thionville, Creutzwald-St-Avold-Forbach et, dans une moindre mesure, Metz, se distinguent avec un recours un peu moins fréquent à la licence. Ceci reflète sans doute l'effet de la présence d'un IUT à proximité (Moselle-Est, Thionville-Yutz et Metz). Un autre facteur explicatif pourrait être le caractère frontalier de ces BEF, dans lesquels certains bacheliers généraux pourraient délaisser la licence en France pour une formation au Luxembourg ou en Allemagne (hors Parcoursup).

⁷ La faible proportion de lycéens faisant le choix de quitter l'académie lors de leur entrée dans l'enseignement supérieur est une spécificité de l'académie de Nancy-Metz déjà observée chez les bacheliers de 2015 (Fabre et Pawlowski, 2019).

⁸ Cette variable n'étant pas directement renseignée dans la base de données, elle a été construite par l'auteur, qui a procédé au regroupement des BEF de Nancy 1 et Nancy 2 d'une part, et de Metz Est, Metz Ouest et Metz Sud d'autre part. C'est la raison pour laquelle, il n'y a que 14 modalités différentes et non 17. La carte des BEF est disponible via le lien suivant : <https://www.ac-nancy-metz.fr/ea/c-l-offre-de-formation-a-l-echelon-du-bef-124370>

Outre ces caractéristiques géographiques, on peut noter que la probabilité de s'inscrire en licence est d'autant plus forte que la PCS du ménage est défavorisée et que la mention obtenue au bac est moins bonne. Les femmes⁹ et les élèves de nationalité étrangère sont également plus susceptibles de faire ce choix de poursuite d'études. Enfin, on peut noter que cette orientation dépend assez sensiblement des enseignements de spécialité (EDS) de terminale : les élèves ayant suivi les EDS Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques (HGGSP), Humanités, littérature et philosophie (HLP), Langues, littératures et cultures étrangères (LLCE), mais aussi Sciences de la vie et de la Terre (SVT) ont plus de chances de s'inscrire en licence que ceux qui ont fait le choix de suivre les EDS de Mathématiques, Numérique et sciences informatiques (NSI), Physique-chimie (PC) et Sciences économiques et sociales (SES).

En ce qui concerne la poursuite d'études en BUT (ou DUT), elle apparaît significativement plus forte dans les Vosges qu'en Meurthe-et-Moselle, et ce, aussi bien dans les Vosges de l'Est que dans les Vosges de l'Ouest, ce qui s'explique sans aucun doute par la présence des deux IUT vosgiens (Epinal et Saint-Dié-des-Vosges). Si les meusiens dans leur ensemble ont une probabilité plus faible de faire ce choix que les meurthe-et-mosellans, la différence n'est pas significative avec les BEF de Nancy. En effet, que ce soit en Moselle ou en Meurthe-et-Moselle, ce choix apparaît plus fréquent dans les BEF éloignés des deux grandes métropoles : Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg, Sarreguemines-Bitche et Creutzwald-St Avold-Forbach pour la Moselle, Pont-à-Mousson-Toul et Briey-Jarny-Longwy pour la Meurthe-et-Moselle, BEF à proximité desquels se trouvent souvent un IUT. A l'inverse de ce que l'on a observé pour la licence, les femmes et les élèves de nationalité étrangère font moins souvent ce choix de poursuite d'études, qui est, au contraire, plus souvent le fait d'élèves de milieu modeste à intermédiaire et ayant eu une mention Assez Bien au bac. Si le fait d'avoir suivi un EDS de NSI, mathématiques ou SES semble avoir un effet positif sur ce choix, on note, à l'inverse, un effet négatif des EDS de HLP, HGGSP, LLCE, mais aussi SVT.

L'inscription en CPGE est, comparativement à ce qui se fait en Meurthe-et-Moselle, significativement moins probable pour les néo-bacheliers des départements vosgien et meusien. Si l'on raisonne au niveau des BEF, on constate que cela est vrai pour tous les BEF, à l'exception de celui de Metz. Autrement dit, à caractéristiques sociales et scolaires identiques, ce choix est bien plus probable pour les néo-bacheliers généraux scolarisés dans les deux grandes métropoles lorraines que pour ceux provenant de tous les autres BEF de l'académie. Ce choix apparaît également d'autant plus probable que la mention obtenue au bac est meilleure et que le milieu social est favorisé. Les femmes et les élèves de nationalité étrangère sont moins susceptibles de faire ce choix de poursuite d'études, de même que ceux qui ont suivi des EDS de SVT, NSI, LLCE, SES et HGGSP.

Enfin, bien qu'il ne soit choisi que par 6,3 % des néo-bacheliers généraux, on s'intéresse maintenant à la probabilité de s'inscrire en BTS. Celle-ci apparaît significativement plus importante chez les néo-bacheliers meusiens et vosgiens, et ce, pour chacun de leurs deux BEF respectifs. On peut noter que s'il ne semble pas y avoir de différence entre le BEF de Nancy et les autres BEF de Meurthe-et-Moselle, cette probabilité est également significativement plus forte pour les BEF de Moselle, à l'exception de ceux de Metz et de Thionville.

⁹ A propos des différences d'orientation entre les filles et les garçons, on peut se reporter à la note du SIES de mai 2024 (Gautier-Touzo *et al.*) qui explique ces différences par « deux grands types de mécanismes [...] : le premier est lié aux stéréotypes de genre [...]. Le deuxième [...] correspond au fait que les filles ont une moindre confiance en elles-mêmes » (*ibid.*, p. 6).

Faut-il y voir, à nouveau, un effet de l'offre de formation supérieure déployée sur chacun des territoires ? Là encore, les femmes et les élèves de nationalité étrangère semblent un peu moins susceptibles de retenir cette option, qui semble être davantage le fait de lycéens provenant d'un milieu social modeste à intermédiaire. Parmi les EDS, seul le fait d'avoir suivi un enseignement de SES semble avoir, toutes choses égales par ailleurs, un effet positif sur le choix de poursuivre ses études en BTS.

LES FACTEURS EXPLIQUANT LES CHOIX DES NÉO-BACHELIERS TECHNOLOGIQUES

Comme pour les bacheliers généraux, c'est à quatre types de formations que l'on va s'intéresser pour expliquer les choix de poursuite d'études des néo-bacheliers technologiques (cf. tableau A3 en annexe) : le BTS qui est choisi par un peu plus de 44 % d'entre eux, la licence (22,4 %), le BUT ou DUT (18,9 %) et le Diplôme d'Etat sanitaire et social (8,3 %).

Pour ce qui est du choix du BTS, comme pour les néo-bacheliers généraux, on peut noter qu'il est significativement plus probable chez les néo-bacheliers meusiens et vosgiens. Par rapport au BEF nancéien, il est également plus probable dans les BEF de Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg, Lunéville et Creutzwald-St Avoild-Forbach. A l'inverse, ce choix semble moins probable dans les BEF de Briey-Jarny-Longwy et de Thionville, et ce, sans doute en raison de la concurrence opérée par les IUT présents dans ces territoires (cf. *infra*). Ce choix semble d'autant moins fréquent que la mention obtenue au bac est meilleure. Il est également moins susceptible d'être opéré par les femmes et les élèves de nationalité étrangère, ainsi que par les enfants des ménages à dominante cadre. S'agissant des spécialités du baccalauréat technologique, ce type de formation a moins de chances d'être choisi par les élèves des séries ST2S, STL, STI2D et STMG que par les élèves ayant choisi une autre filière.

Si l'on s'intéresse maintenant à la probabilité de s'inscrire en licence, on observe qu'elle est significativement plus faible pour les néo-bacheliers meusiens et vosgiens et, dans une moindre mesure, mosellans que pour les néo-bacheliers de Meurthe-et-Moselle. Lorsque l'on regarde dans le détail des BEF, on constate que cette probabilité est plus faible dans tous les BEF, à l'exception de celui de Metz. Autrement dit, comme cela a déjà été constaté pour les CPGE, on observe une opposition entre les deux métropoles et l'ensemble des autres territoires, et ce, à caractéristiques scolaires et sociales contrôlées. Outre cet effet territorial, on constate que, de façon assez paradoxale, ce choix de poursuite d'études est plus probable pour les néo-bacheliers dont les résultats au bac ont été les moins bons, mais aussi les femmes, les élèves de nationalité étrangère et ceux vivant dans un ménage d'inactifs. En termes de filières, ce sont les élèves de STI2D qui sont les moins susceptibles de faire ce choix.

Si, en théorie, le BUT (ou DUT avant) apparaît comme la poursuite d'études à privilégier pour les néo-bacheliers technologiques, ils ne sont qu'un peu moins d'un sur cinq à avoir choisi de (ou pu) s'inscrire dans une telle formation. Comme on l'a déjà signalé, en termes territoriaux, ces choix reflètent assez largement la carte de l'offre de formation des IUT lorrains. Ainsi, une poursuite d'études en BUT (ou DUT) est moins probable dans le département de la Meuse, seul département lorrain dans lequel aucun IUT n'est implanté. Au niveau des BEF, par rapport à celui de Nancy, ce choix est significativement plus probable dans ceux de Briey-Jarny-Longwy, Sarreguemines-Bitche, Thionville, Vosges Ouest, Fameck-Rombas, Pont-à-Mousson-Toul et Vosges Est.

Contrairement à ce que l'on a noté pour le choix de la licence, pour les néo-bacheliers technologiques, le BUT/DUT est d'autant plus sollicité que l'élève a obtenu de bons résultats au bac et qu'il est d'un milieu social favorisé. Cela s'explique par le caractère sélectif de l'entrée dans ces formations (contrairement à l'entrée en licence qui ne peut être refusée qu'en cas de capacité d'accueil dépassée). Les femmes semblent un peu moins souvent susceptibles de faire ce choix que font davantage les élèves des séries STI2D, STMG, STL et, dans une moindre mesure, ST2S.

Enfin, en ce qui concerne les diplômes d'Etat sanitaires et sociaux, il apparaît que, parmi les néo-bacheliers technologiques, ce choix est plus probable en Meuse, et, plus spécifiquement dans le sud de la Meuse. Au niveau des BEF, il l'est également à Pont-à-Mousson-Toul et, dans une moindre mesure, à Thionville et Sarreguemines-Bitche. Sachant que l'IRTS de Lorraine déploie ses formations à Metz et à Nancy, ces résultats pourraient sembler assez difficiles à expliquer. Pour comprendre la prévalence de ces choix, il faut se tourner vers le CFA régional des métiers du sanitaire et social qui se targue de déployer ses formations « en milieu rural et urbain dans toute la région », notamment à Pont-Saint-Vincent (ville qui n'est pas très éloignée de Toul), Freyming-Merlebach (à distance raisonnable de Thionville et Sarreguemines) et Verdun (en Meuse, même si c'est plutôt dans le nord de la Meuse). Là encore, il semble que les néo-bacheliers soient assez fortement influencés dans leur choix par ce qui est proposé sur leur territoire en matière d'enseignement supérieur. Sans surprise, les femmes ont une plus forte probabilité de s'orienter vers ce type de formation, de même que les néo-bacheliers des séries ST2S et STL, et ce, d'autant plus que la mention obtenue au bac a été élevée et que le milieu social est favorisé. Là encore, cela traduit le caractère sélectif de ces formations.

LES FACTEURS EXPLIQUANT LES CHOIX DES NÉO-BACHELIERS PROFESSIONNELS

Dans ce troisième point, on examine les choix des néo-bacheliers professionnels (cf. tableau A4 en annexe). Bien que leur formation les invite à poursuivre leurs études essentiellement en BTS (ce qu'un peu plus des deux tiers d'entre eux font), on s'intéresse également au choix de poursuivre des études en préparant une licence (16,3 %) ou un diplôme d'Etat sanitaire et social (8,0 %).

La probabilité de s'inscrire en BTS après l'obtention d'un bac professionnel apparaît significativement plus élevée chez les néo-bacheliers vosgiens et meusiens et, dans une moindre mesure, mosellans que chez ceux de Meurthe-et-Moselle. Par rapport au BEF de Nancy, ce constat est vrai pour tous les BEF à l'exception de ceux de Metz, Fameck-Rombas, Sarreguemines-Bitche et Lunéville. Ce choix est d'autant plus probable que l'élève a obtenu une mention au bac (et ce, quelle qu'elle soit). Si les femmes semblent un peu moins susceptibles de s'inscrire en BTS, il n'y a, en revanche, aucun effet significatif de la PCS du ménage, ni de la nationalité de l'élève. Les néo-bacheliers ayant suivi une filière professionnelle relevant de l'accueil, des services à la personne ou encore de la vente ont, toutes choses égales par ailleurs, une plus faible probabilité de poursuivre dans cette voie que ceux qui étaient inscrits dans une filière agricole, artistique ou industrielle.

Le choix de poursuivre des études en licence est, à l'inverse, significativement, moins probable pour les néo-bacheliers meusiens et vosgiens, mais aussi, par rapport au BEF de Nancy, pour tous les autres BEF autres que celui de Metz et Lunéville. Comme pour les néo-bacheliers technologiques, ce sont les élèves ayant obtenu les moins bons résultats au baccalauréat qui ont le plus de chances de se retrouver inscrits en licence (probablement par défaut, faute de ne pas avoir pu obtenir une place dans une formation sélective en BTS ou en BUT/DUT). Les femmes et les élèves issus des ménages les plus défavorisés semblent également davantage concernés par ce choix d'orientation. A l'inverse, ce sont les élèves qui étaient inscrits dans une filière professionnelle des secteurs du bâtiment, des transports et des techniciens qui apparaissent les plus éloignés de ce choix.

Enfin, s'agissant d'une éventuelle inscription à un diplôme d'Etat sanitaire et social, contrairement à ce à quoi l'on aurait pu s'attendre, les effets territoriaux ne sont pas tout à fait les mêmes que pour les néo-bacheliers technologiques. Ainsi, au niveau des départements, c'est en Moselle (et non plus en Meuse) que ce type de poursuite d'études apparaît le plus probable, et ce, plus précisément dans les BEF de Thionville, Creutzwald-St Avold-Forbach et Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg (en lien avec les formations en alternance proposées par le CFA à Freyming-Merlebach, cf. *supra*). En revanche, s'agissant des autres caractéristiques individuelles, sociales et scolaires des élèves, on retrouve les mêmes résultats que pour les bacheliers technologiques : la probabilité de s'inscrire dans une telle formation est plus forte pour les femmes, les élèves ayant obtenu les meilleurs résultats au bac et dont le milieu social est plus favorisé. Ce sont les élèves des filières professionnelles relevant de l'accueil et des services à la personne qui sont, comme attendu, les plus susceptibles d'avoir fait ce choix de poursuite d'études.

S'agissant du département des Vosges, territoire numérique éducatif dans lequel un certain nombre de dispositifs sont déployés dans le cadre du programme Territoires du projet Pléiades, les spécificités observées en termes de choix d'orientation peuvent ainsi être résumées : l'ensemble des néo-bacheliers (généraux, technologiques et professionnels) ont, toutes choses égales par ailleurs, davantage tendance à s'inscrire en BTS que dans les trois autres départements lorrains, les néo-bacheliers généraux et technologiques font plus souvent le choix d'un DUT/BUT, tandis que les néo-bacheliers technologiques et professionnels ont une plus faible probabilité de s'orienter vers une licence et les néo-bacheliers généraux sont moins susceptibles de poursuivre leurs études en CPGE.

Au terme de cette analyse, il apparaît que les choix de poursuite d'études ne s'opèrent donc pas de la même façon selon l'endroit où le néo-bachelier a obtenu son baccalauréat. Ce n'est pas nouveau. C'est ce à quoi nous avons déjà pu conclure à partir des informations relatives aux seuls étudiants inscrits à l'Université de Lorraine. L'intérêt de cette seconde analyse est d'élargir le champ à l'ensemble des néo-bacheliers lorrains, mais aussi, de montrer qu'il existe un effet propre du territoire, notamment lorsque l'on raisonne non pas seulement au niveau des départements, mais au niveau des bassins d'éducation et de formation. C'est également ce que montre la littérature sur le sujet (cf. travaux du Céreq : Dupray et Vignale, 2021, notamment ; mais aussi de l'Institut français de l'éducation : Lauricella, 2023 ; ou encore de l'Insée : Fabre et Pawlowski, 2019 et même d'une inspectrice générale de l'Education nationale : Moisan, 2024), et ce, dès la fin du collège (Pirus, 2021).

Cela permet ainsi d'apporter des premiers éléments de réponse à la question posée par la Cour régionale des comptes en conclusion de la table ronde de restitution des premiers constats de l'enquête des juridictions financières sur l'« accès des jeunes ruraux à l'enseignement supérieur » le 27 juin 2024, formulée en ces termes : « La question de l'accès des jeunes de territoires ruraux à l'enseignement supérieur ne se pose-t-elle pas davantage sous l'angle de l'accès des jeunes de milieux populaires à l'enseignement supérieur ? ». Si ces facteurs socio-économiques jouent effectivement un rôle non négligeable sur les choix d'orientation des néo-bacheliers, il apparaît que la localisation géographique est également un facteur important à prendre en compte. En effet, Dupray et Vignale (2021) ont montré que celle-ci pouvait avoir un effet sur les intentions des futurs étudiants, mais aussi sur celles de leurs parents, qui expriment une certaine « préférence pour la proximité » (*ibid.*, p. 2). Outre la distance géographique, qui peut engendrer un coût monétaire en termes de mobilité¹⁰, et la présence des formations sur le territoire, d'autres aspects doivent être pris en considération. Sont ainsi soulignés les « problèmes d'information », mais aussi le « coût psychologique de la distance lié à l'éloignement de son réseau social et affectif » (*ibid.*, p. 2), ou encore « le poids du lien familial » (Pirus, 2021, p. 338).

Afin de limiter l'ensemble de ces freins à la mobilité des futurs étudiants, il apparaît important de poursuivre les actions mises en place dans le cadre des projets Ailes et Pléiades-Territoires. Celles-ci passent d'abord par un **meilleur accès à l'information des futurs étudiants**, mais aussi **de ceux qui les accompagnent** dans leur démarche d'orientation (parents, enseignants, psychologues de l'Education nationale, ...). Pour qu'elle puisse avoir un effet sur les aspirations des jeunes et de leurs parents, cette information doit porter non seulement sur **l'offre de formation** (ouverture du champ des possibles), mais aussi **sur la vie étudiante** (favorisant l'émancipation). Il s'agit de mettre en avant les dispositifs facilitant la **mobilité géographique** (bourses sur critères sociaux, transports en commun, logement étudiant, restauration universitaire, ...), mais aussi la **mobilité sociale** (témoignages d'étudiants provenant du territoire, parrainage, vie associative, ...). Le déploiement des dispositifs numériques « Explore l'UniVR ! » et « Minicampus » dans les lycées et les CIO des Vosges est-il susceptible de faire évoluer les choix des futurs étudiants vosgiens ? La présence des étudiants-ambassadeurs dans les lycées pourrait-elle modifier les représentations des futurs étudiants, en les rassurant sur les possibilités de poursuite d'études en dehors de leur territoire, et ainsi influencer leurs choix d'orientation ? Si les résultats d'une première exploration de cette seconde question semblent montrer que cela n'est pas sans conséquence sur la probabilité de choisir tel ou tel type de formation¹¹, ceux-ci doivent être affinés et feront, comme ceux de l'évaluation des dispositifs du programme Territoires, l'objet d'études ultérieures.

10 Ce qui explique, en partie, le fait que « plus la position sociale du référent légal est élevée, plus les formations demandées (sur la plateforme APB) sont éloignées » (*ibid.* p. 9).

11 Ainsi, parmi les néo-bacheliers généraux de 2023, ceux dont le lycée a bénéficié d'au moins une visite des étudiants-ambassadeurs à destination de l'ensemble des élèves de terminale générale, avec obligation d'y assister, auraient, toutes choses égales par ailleurs, une plus forte probabilité de s'inscrire en BUT et, au contraire, une plus faible probabilité de choisir une CPGE.

BIBLIOGRAPHIE

Amossé Thomas, Cayouette-Remblière Joanie (2022), « Une nouvelle nomenclature, la PCS Ménage », *Economie et Statistique*, 532-33, 135-153. doi : 10.24187/ecostat.2022.532.2074

Dupray Arnaud, Vignale Mélanie (2021), « Les bacheliers et leur territoire d'origine : des stratégies différentes à l'heure des vœux d'orientation dans le supérieur ? »
https://www.researchgate.net/publication/356640945_Les_bacheliers_et_leur_territoire_d%27origine_des_strategies_differeentes_a_l%27heure_des_voeux_d%27orientation_dans_le_superieur

Fabre Jérôme, Pawlowski Emilie (2019), « Aller étudier ailleurs après le baccalauréat : entre effets de la géographie et de l'offre de formation », *Insee Première*, janvier, 4 pages.

Gautier-Touzo Martin, Brouilleaud Aurélien, Burricand Carine, Dauphin Laurence, Monso Olivier (2024), « Les différences d'orientation entre les filles et les garçons à l'entrée de l'enseignement supérieur », *Note d'information du SIES*, DEPP, 24.03, mai 2024, 7 pages.

Lauricella Marie (2023), « Jeunesses rurales et enseignement supérieur : des choix sous contraintes », *Edubref*, n°16, juin, Institut français de l'éducation, 4 pages.

Moisan Catherine (2024), « L'offre de formation, un déterminant de l'accès à l'enseignement supérieur », *Administration & Education*, n°182, juin, pp. 67-73.

Pirus Claudine (2021), « Le parcours et les aspirations des élèves selon les territoires : des choix différenciés en milieu rural ? », *Education & Formations*, Les territoires de l'éducation : des approches nouvelles, des enjeux renouvelés, 102, pp. 333-366. doi : 10.48464/ef-102-15. halshs-03347832

SAIO - Rectorat Nancy-Metz (2023), « Fiches Bac. Edition 2023 », *Académie de Nancy-Metz*, 38 pages.

ANNEXES : TABLEAU DE CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION ET TABLEAUX DE PRÉSENTATION DES MODÈLES ÉCONOMÉTRIQUES

TABLEAU A1

CARACTÉRISTIQUES DE LA POPULATION, SELON LE SEXE, LE DÉPARTEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE ET LE TYPE DE BACCALAURÉAT

	Sexe		Département de l'établissement secondaire				Type de baccalauréat			Ensemble
	Féminin	Masculin	Meurthe-et-Moselle	Meuse	Moselle	Vosges	Général	Technologique	Professionnel	
Caractéristiques individuelles										
Sexe										
Féminin			51,3	54,1	51,6	53,2	56,7	48,7	43,8	51,8
Masculin			48,7	45,9	48,4	46,8	43,3	51,3	56,2	48,1
Département de l'établissement secondaire										
Meurthe-et-Moselle	51,3	48,7					55,9	21,6	22,5	31,8
Meuse	54,1	45,9					46,8	25,9	27,3	7,2
Moselle	51,6	48,4					55,2	22,1	22,7	45,8
Vosges	53,2	46,8					53,2	21,1	25,7	15,2
Type de baccalauréat										
Général	59,6	49	55,9	46,8	55,2	53,2				54,5
Technologique	20,7	23,6	21,6	25,9	22,1	21,1				22,1
Professionnel	19,7	27,4	22,5	27,3	22,7	25,7				23,4
Nationalité										
Française	96,3	96,1	95,4	98,1	95,9	97,9	97,3	96	94	96,2
De l'Union européenne	1,4	1,5	1,7	0,6	1,7	0,6	1,2	1,6	1,8	1,4
Hors Union européenne	2,3	2,4	2,9	1,3	2,4	1,5	1,5	2,4	4,2	2,4

PCS du ménage...										
à dominante cadre	14,5	15,9	17,9	10,5	14,6	13,3	22,1	8,9	3,6	15,2
à dominante intermédiaire	20,5	21,4	22	19,5	20,4	21,1	25,4	18,9	11,5	20,9
à dominante employée	23,3	22,6	23,4	24,1	22,3	23,7	22,3	25,3	22,3	23
à dominante petit(e) indépendant(e)	8,9	8,5	7,9	11,4	7,9	11,4	7,7	9,8	10	8,7
à dominante ouvrière	16	15,3	13,4	18,7	16,1	17,5	11,8	18,3	23,1	15,7
mono-actif employé (e) / ouvrier (ère)	13,1	12,6	11,4	12,8	14,7	10,2	8,8	14,8	21,4	12,8
inactifs / inactives	3,7	3,7	4	3	4	2,8	1,9	4	8,1	3,7
Boursier du secondaire	26,8	23,7	25,2	24,9	25,3	25,8	19,3	28,6	36,2	25,3
Artiste confirmé	0,5	0,6	0,6	0,3	0,5	0,5	0,7	0,6	0,1	0,5
Sportif confirmé ou haut niveau	0,4	0,7	0,7	0,1	0,4	0,6	0,7	0,4	0,2	0,5
Participation à une cordée de la réussite	6,9	5,7	5	5,1	8,1	3,9	5,1	11	4,7	6,3
Candidature sur Parcoursup	94,7	92,7	93,9	91,2	94,6	92,1	98,8	96,6	79,2	93,7
Candidature hors Parcoursup	18,9	15,1	16,8	16,1	17,6	16,4	15,3	18	20,2	17,1
Projet hors Parcoursup	10,2	9,2	9,6	9,6	9,7	9,9	8,7	10,2	11,5	9,7
Proposition Parcoursup	90,2	85,5	87,8	84,2	89	86,7	97,3	90	64,2	87,9
Réponse favorable à proposition Parcoursup	76,2	70,4	73,8	69,9	74,1	72,3	86,7	72,3	43,6	73,4

Mention au baccalauréat										
Très bien, avec les félicitations	0,7	0,5	0,6	0,4	0,7	0,6	1,1	0,1	0	0,7
Très bien	10,6	7,2	9	8,2	9,1	8,6	12,9	2,8	5,6	9
Bien	22,3	17,1	19,9	18,5	19,8	20	22,1	12,9	20,8	19,8
Assez bien	31,7	30,5	31,5	30,5	30,8	31,7	29,9	31,6	33,4	31,1
Admis sans mention	30,2	37,5	33,5	36	33,4	34	30,5	44,9	30,8	33,7
Rattrapage en septembre	0,2	0,3	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2	0,5	0,2	0,2
Echec	4,3	6,9	5,3	6,1	5,9	4,9	3,3	7,2	9,2	5,5
Caractéristiques de l'établissement d'enseignement secondaire										
Type d'établissement										
Lycée général et technologique/ polyvalent	81,6	79,3	82,4	76,5	80,9	77,1	98,2	93,4	27	80,5
Lycée professionnel	14,7	13,8	16,1	16,8	11,9	16,4	0	0	61	14,3
Lycée des métiers	1,6	4,2	0	0	5,6	1,7	1,5	4,1	4,9	2,9
Lycée agricole	1,5	1,8	1	5,7	1,2	2,4	0,2	2,4	4,4	1,6
CFA	0,2	0,6	0,2	1	0,3	0,8	0	0	1,6	0,4
Autres	0,4	0,3	0,3	0	0,1	1,6	0,1	0,1	1,1	0,3

Caractéristiques de l'établissement d'enseignement supérieur										
Région										
Académie de Nancy-Metz	84,9	87,1	90	83,9	83,9	84,4	83,5	89,7	91,1	85,9
Grand Est (hors académie de Nancy-Metz)	7,7	6,4	3,3	9,4	9,3	7,2	8	5,7	5	7,1
Limitrophe au Grand Est	4,3	3,9	3,9	3,8	4,1	4,9	5,2	2,5	1,9	4,1
Autres	3,1	2,6	2,8	2,9	2,7	3,5	3,3	2,1	2	2,9
Nature de la formation										
Licence	52,3	36,2	47,4	41,6	44	43,6	58,5	22,6	16,4	44,9
DUT/BUT	8,9	15,8	12,3	9,7	12,1	12,7	12	18,8	1,8	12,1
BTS	18,2	28,7	20,5	31,1	22,6	26,1	6,3	44,2	67,4	23
CPGE	5,9	7,9	7,3	4,7	7,2	5,8	10	1,9	0,2	6,9
DE sanitaire et social	8,6	1,5	4,6	5,8	5,9	4,9	3,8	8,3	8	5,3
Ecole d'ingénieurs	1,6	5	3	2,9	3,5	2,7	4,7	0,5	0	3,1
Ecole de commerce	1,6	1,9	1,9	1,2	2	1,2	2,5	0,7	0,1	1,8
Ecole d'art et architecture	1	0,5	0,8	0,5	0,7	0,8	0,7	1,2	0,4	0,7
Autres	1,9	2,5	2,2	2,5	2	2,2	1,5	1,8	5,7	2,2
Effectifs	55 567	51 439	34 050	7 759	48 984	16 213	58 331	23 633	25 042	107 006

Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

TABLEAU A2

FACTEURS DES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES NÉO-BACHELIERS
GÉNÉRAUX – RÉSULTATS DES MODÈLES LOGIT¹²

	Licence		BUT/DUT		CPGE		BTS	
Constante	0,38***	0,37***	-1,74***	-1,65***	-4,18***	-4,26***	-2,32***	-2,29***
Sexe								
Femme	0,47***	0,47***	-0,50***	-0,50***	-0,54***	-0,52***	-0,15***	-0,15***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nationalité								
Française	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Etrangère	0,38***	0,38***	-0,26***	-0,29***	-0,36**	-0,31**	-0,21*	-0,24**
PCS du ménage...								
inactifs / inactives	0,51***	0,50***	-0,06	-0,04	-0,65***	-0,66***	0,18	0,22
mono-actif employé (e) / ouvrier (ère)	0,38***	0,37***	0,01	0,06	-0,53***	-0,64***	0,30***	0,37***
à dominante ouvrière	0,30***	0,29***	0,06	0,12**	-0,66***	-0,80***	0,43***	0,49***
à dominante employée	0,23***	0,22***	0,09*	0,14***	-0,40***	-0,49***	0,33***	0,37***
à dominante petit(e) indépendant(e)	0,09**	0,09**	0,16***	0,20***	-0,38***	-0,43***	0,39***	0,43***
à dominante intermédiaire	0,08***	0,08***	0,10**	0,13***	-0,12***	-0,17***	0,15**	0,17***
à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
non renseignée	0,31***	0,31***	-0,03	0	-0,32***	-0,37***	0,08	0,11
Enseignement de spécialité								
Histoire-géographie, géopolitique et sc. politiques	0,52***	0,52***	-0,54***	-0,54***	-0,28***	-0,26***	-0,21***	-0,21***
Humanités, littérature et philosophie	0,53***	0,53***	-1,27***	-1,27***	0,45***	0,44***	-0,51***	-0,52***
Langues, littératures et cultures étrangères	0,36***	0,35***	-0,40***	-0,40***	-0,65***	-0,66***	0,1	0,11
Mathématiques	-0,65***	-0,65***	0,23***	0,23***	0,65***	0,65***	0,06	0,05
Numérique et sciences informatiques	-0,76***	-0,77***	0,92***	0,92***	-0,73***	-0,75***	0,09	0,08
Physique-chimie	-0,21***	-0,21***	-0,02	-0,02	0,07*	0,07*	-0,27***	-0,27***
Sciences de la vie et de la Terre	0,38***	0,38***	-0,52***	-0,51***	-0,80***	-0,82***	-0,16***	-0,14***
Sciences économiques et sociales	-0,28***	-0,28***	0,27***	0,26***	-0,36***	-0,35***	0,31***	0,30***

12 Les modèles retenus ici sont des modèles Logit dichotomiques. Ils sont adaptés à l'explication d'une variable de nature binaire, ici réussir ou non, et permettent de mesurer l'effet de chacune des variables explicatives sur la probabilité de réussir. Ces modèles Logit dichotomiques sont de la forme :

$$\text{Log} \left[\frac{\text{Pr}(Y_i=1)}{1-\text{Pr}(Y_i=1)} \right] = X_i \beta$$

où Y_i désigne la variable dépendante, prenant ici la valeur 1 lorsque l'étudiant i a réussi (0 dans le cas contraire), X_i est le vecteur des variables explicatives et β le vecteur des paramètres correspondants (à estimer). La probabilité de réussite est donnée par :

$$\text{Pr}(Y_i=1|X_i) = \frac{\exp(X_i \beta)}{1 + \exp(X_i \beta)}$$

Mention au baccalauréat								
Passable	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Assez Bien	-0,18***	-0,18***	0,33***	0,34***	1,70***	1,69***	-0,72***	-0,73***
Bienpas hors	-0,24***	-0,24***	-0,17***	-0,17***	3,09***	3,06***	-1,64***	-1,64***
Très bien	-0,41***	-0,41***	-1,33***	-1,32***	4,05***	4,02***	-2,98***	-2,98***
Candidature hors Parcoursup								
Oui	0,12***	0,11***	-0,54***	-0,54***	0,03	0,02	0,26***	0,26***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Bassin d'éducation et de formation / département								
Briey-Jarny-Longwy	-0,07	Réf.	0,33***	Réf.	-0,45***	Réf.	0,14	Réf.
Lunéville	0,06	0,02	0,12	-0,17**	-0,45***	-0,25***	0,18	0,53***
Nancy Meurthe-et-Moselle	Réf.	-0,09***	Réf.	0,04	Réf.	0,03	Réf.	0,08*
Pont-à-Mousson-Toul	-0,04	0,03	0,31***	0,10**	-0,63***	-0,23***	0,1	0,26***
Meuse Nord	0,1		-0,07		-0,60***		0,64***	
Meuse Sud Meuse	-0,06		-0,02		-0,28***		0,56***	
Creutzwald-St Avoild-Forbach	-0,11***		0,19***		-0,20***		0,34***	
Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg	-0,19***		0,57***		-0,82***		0,51***	
Fameck-Rombas	-0,01		0,04		-0,36***		0,44***	
Metz Moselle	-0,08***		0,05		0,20***		-0,02	
Sarreguemines-Bitche	-0,06		0,54***		-0,72***		0,28***	
Thionville	-0,13***		0,06		-0,34***		-0,11	
Vosges Est Vosges	0,06		0,20**		-0,65***		0,39***	
Vosges Ouest	-0,03		0,24***		-0,21***		0,28***	
Acceptation d'une proposition hors académie								
Oui	-0,55***	-0,56***	-0,38***	-0,32***	0,07*	-0,02	0,17***	0,20***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
R² de McFadden (en %)	8,7	8,7	8,3	8	27,4	26,5	9,2	8,9
Probabilité moyenne (en %)	58,5		12		10			
Nombre d'observations	50 467							

Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

Note : les enseignements de spécialité ont été considérés indépendamment de chaque autre EDS formant la doublette. L'interprétation ne se fera donc pas par rapport à une modalité de référence, mais permettra de voir l'effet d'avoir choisi cet EDS par rapport à tout autre et quel que soit l'autre EDS retenu par l'élève.

Lecture : à condition qu'il soit significatif, un coefficient positif accroît la probabilité de faire ce choix de poursuite d'études, tandis qu'un coefficient négatif réduit celle-ci ; son interprétation se fait par rapport à la modalité de référence (notée réf.).

*** : coefficient significatif au seuil de 1 %, ** : coefficient significatif au seuil de 5 %, * : coefficient significatif au seuil de 10 %

TABLEAU A3

FACTEURS DES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES NÉO-BACHELIERS
TECHNOLOGIQUES – RÉSULTATS DES MODÈLES LOGIT

	BTS		Licence		DUT/BUT		DE sanitaire et social	
Constante	0,80***	0,72***	-0,89***	-0,88***	-4,32***	-4,17***	-6,01***	-5,89***
Sexe								
Femme	-0,18***	-0,17***	0,27***	0,27***	-0,21***	-0,23***	0,69***	0,69***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nationalité								
Française	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Etrangère	-0,26***	-0,29***	0,17*	0,20**	0,07	0,06	0,16	0,17
PCS du ménage...								
inactifs / inactives	0,1	0,14	0,24**	0,23**	-0,24*	-0,27*	-0,79***	-0,81***
mono-actif employé (e) / ouvrier (ère)	0,31***	0,32***	0,04	0	-0,29***	-0,25***	-0,42**	-0,39**
à dominante ouvrière	0,42***	0,42***	-0,16*	-0,22***	-0,29***	-0,20**	-0,40***	-0,36**
à dominante employée	0,35***	0,35***	-0,11	-0,14*	-0,22***	-0,18**	-0,37**	-0,36**
à dominante petit(e) indépendant(e)	0,32***	0,33***	-0,16*	-0,18*	-0,20*	-0,18*	-0,34*	-0,34*
à dominante intermédiaire	0,25***	0,25***	-0,21**	-0,23***	-0,15*	-0,12	-0,09	-0,08
à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
non renseignée	0,24***	0,26***	0,11	0,1	-0,35***	-0,34***	-0,39**	-0,40**
Enseignement de spécialité								
Sc. et techno. de la santé et du social	-2,05***	-2,02***	0,74***	0,59***	0,22	0,44**	4,59***	4,59***
Sc. et tech. de l'industrie & développement durable	-0,87***	-0,84***	-0,25***	-0,35***	2,76***	2,85***	-0,12	0
Sc. et techno. de laboratoire	-1,07***	-1,07***	0,45***	0,41***	2,20***	2,26***	2,33***	2,48***
Sc. et techno. du management et de la gestion	-0,84***	-0,83***	0,26***	0,12	2,42***	2,60***	0,28	0,43
Autres séries (STD2A, STAV, S2TMD, STHR)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Mention au baccalauréat								
Passable	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Assez Bien	-0,26***	-0,25***	-0,77***	-0,78***	0,97***	0,96***	1,05***	1,04***
Bien	-0,84***	-0,84***	-1,12***	-1,12***	1,41***	1,39***	1,41***	1,40***
Très bien	-1,53***	-1,52***	-1,00***	-1,00***	1,17***	1,15***	1,52***	1,49***
Candidature hors Parcoursup								
Oui	0,05	0,05	0,16***	0,15***	-0,33***	-0,32***	-0,02	-0,02
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.

Bassin d'éducation et de formation / département								
Briey-Jarny-Longwy	-0,36***	Réf.	-0,35***	Réf.	0,97***	Réf.	0,24	Réf.
Lunéville	0,40***	0,57***	-0,41**	-0,38***	-0,08	-0,37***	-0,77	0,34**
Nancy Meurthe-et-Moselle	Réf.	0,06	Réf.	-0,08*	Réf.	-0,01	Réf.	0,01
Pont-à-Mousson-Toul	0,03	0,36***	-0,29***	-0,33***	0,32***	0	1,10***	-0,09
Meuse Nord	0,80***		-0,85***		-0,07		0,21	
Meuse Sud Meuse	0,28***		-0,25**		-0,03		1,26***	
Creutzwald-St Avoild-Forbach	0,18***		-0,30***		0,16*		0,21	
Dieuze-Sarrebourg-Phalsbourg	0,48***		-0,47***		0,02		-0,11	
Fameck-Rombas	0,19		-0,63***		0,39***		-0,85	
Metz Moselle	-0,06		-0,02		0,13*		-0,03	
Sarreguemines-Bitche	-0,06		-0,53***		0,74***		0,35**	
Thionville	-0,20***		-0,33***		0,60***		0,34**	
Vosges Est Vosges	0,27***		-0,33***		0,23***		0,28	
Vosges Ouest	0,34***		-0,58***		0,40***		-0,04	
Acceptation d'une proposition hors académie								
Oui	-0,50***	-0,49***	-0,09	-0,11*	0,19***	0,22***	-0,68***	-0,70***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
R² de McFadden (en %)	7,9	7,4	6,5	6	13,4	12,3	44,7	44,1
Probabilité moyenne (en %)	44,3		22,4		18,9		8,3	
Nombre d'observations	16 978							

Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

Note : STD2A = Sciences et technologies du design et des arts appliqués ; STAV = Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; S2TMD = Sciences et technologies de la musique et de la danse ; STHR = Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration ;

Lecture : à condition qu'il soit significatif, un coefficient positif accroît la probabilité de faire ce choix de poursuite d'études, tandis qu'un coefficient négatif réduit celle-ci ; son interprétation se fait par rapport à la modalité de référence (notée réf.).

*** : coefficient significatif au seuil de 1 %, ** : coefficient significatif au seuil de 5 %, * : coefficient significatif au seuil de 10 %

TABLEAU A4

FACTEURS DES CHOIX DE POURSUITE D'ÉTUDES DES NÉO-BACHELIERS
PROFESSIONNELS – RÉSULTATS DES MODÈLES LOGIT

	BTS		Licence		DE sanitaire et social	
Constante	0,63***	0,62***	-1,24***	-1,38***	-6,40***	-6,50***
Sexe						
Femme	-0,26***	-0,22***	0,26***	0,23***	1,03***	0,98***
Homme	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Nationalité						
Française	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Etrangère	0	-0,03	0,1	0,16*	-0,40*	-0,55**
PCS du ménage...						
inactifs / inactives	-0,18	-0,16	0,92***	0,91***	-1,16***	-1,15***
mono-actif employé (e) / ouvrier (ère)	-0,18	-0,17	0,81***	0,74***	-0,79***	-0,79***
à dominante ouvrière	0,07	0,07	0,36*	0,28	-0,78***	-0,70***
à dominante employée	0,08	0,10	0,31	0,27	-0,67**	-0,65**
à dominante petit(e) indépendant(e)	0,15	0,18	0,52**	0,47**	-0,58*	-0,57*
à dominante intermédiaire	0,07	0,08	0,34	0,32	-0,76***	-0,72**
à dominante cadre	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
non renseignée	-0,14	-0,11	0,78***	0,74***	-0,82***	-0,78***
Enseignement de spécialité						
Accueil	-1,92***	-2,02***	0,30**	0,37***	3,87***	3,82***
Bâtiment - transports	-0,06	-0,13	-0,42***	-0,43***	-1,80**	-1,62**
Services à la personne	-0,74***	-0,80***	0,34**	0,46***	1,60***	1,47***
Technicien	0,11	0,03	-0,34***	-0,26**	-1,27**	-1,28**
Vente	-0,24**	-0,31**	0,22**	0,25**	-0,14	-0,1
Autres secteurs (agriculture, arts, industrie)	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Mention au baccalauréat						
Passable	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
Assez Bien	0,79***	0,79***	-0,81***	-0,82***	1,41***	1,49***
Bien	1,01***	1,00***	-1,43***	-1,43***	2,14***	2,22***
Très bien	0,81***	0,79***	-1,71***	-1,69***	2,45***	2,53***
Candidature hors Parcoursup						
Oui	-0,51***	-0,50***	-0,06	-0,07	0,91***	0,95***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.

Bassin d'éducation et de formation / département						
Briey-Jarny-Longwy	-0,40***	Réf.	-0,40***	Réf.	-0,31	Réf.
Lunéville	-0,09	0,53***	-0,27	-0,98***	0,67*	0,21
Nancy Meurthe-et-Moselle	Réf.	0,21***	Réf.	-0,08	Réf.	0,53***
Pont-à-Mousson-Toul	0,48***	0,54***	-0,43**	-0,74***	-0,54	0,15
Meuse Nord	0,73***		-1,45***		0,38	
Meuse Sud Meuse	0,29**		-0,92***		-0,11	
Creutzwald-St Avoird-Forbach	0,34***		-0,50***		0,97***	
Dieuze-Sarrebours-Phalsbourg	0,64***		-0,81***		0,78***	
Fameck-Rombas	0,06		-0,79***		0,66	
Metz Moselle	0,03		0,08		-0,01	
Sarreguemines-Bitche	-0,07		-0,53***		1,42***	
Thionville	0,18**		-0,19*		0,07	
Vosges Est Vosges	0,28***		-0,58***		0,27	
Vosges Ouest	0,66***		-1,16***		-0,03	
Acceptation d'une proposition hors académie						
Oui	0,03	0,02	-0,13	-0,16	-0,65***	-0,59***
Non	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.	Réf.
R² de McFadden (en %)	13,7	13	10,3	9,3	53,5	52,4
Probabilité moyenne (en %)	67,4		16,3		8	
Nombre d'observations	10 903					

Source : SAIO - Rectorat de l'académie de Nancy-Metz, données extraites de Parcoursup 2019 à 2023

Lecture : à condition qu'il soit significatif, un coefficient positif accroît la probabilité de faire ce choix de poursuite d'études, tandis qu'un coefficient négatif réduit celle-ci ; son interprétation se fait par rapport à la modalité de référence (notée réf.).

*** : coefficient significatif au seuil de 1 %, ** : coefficient significatif au seuil de 5 %, * : coefficient significatif au seuil de 10 %



UNIVERSITÉ
DE LORRAINE

PLEIADES

ANR-21-DMES-0010

